Ville de Béthune

MAIRIE

Permanence sans rendez-vous : retrouver élus le vendredi 11 juin

Publié le 07 juin 2021

SOURD OU MALENT
EN 1 CLIC

En 2018, ont été lancées les permanences sans rendez-vous. Elles permettent aux usagers de venir rencontrer les élus en direct sans prise de rende

Chaque personne s'y présentant est reçue par le Maire. Puis, en fonction de sa demande, elle est orientée vers l'adjoint compétent. Ces permanences sans rendez-vous durent une demi-journée.

Rencontrez le Maire et les élus :

- Vendredi 11 juin de 8h30 à 10h30 à la Fabrique (rue Sadi Carnot)

Un **protocole sanitaire** est mis en place pour vous accueillir dans les meilleurs conditions :
Accueil limité à 15 personnes maximum à l'intérieur du bâtiment, accompagnant non-autorisé sauf exception, port du masque obligatoire, respect de la distanciation physique